Rapport

Camille Schumacher

23/05/2022

Sujet

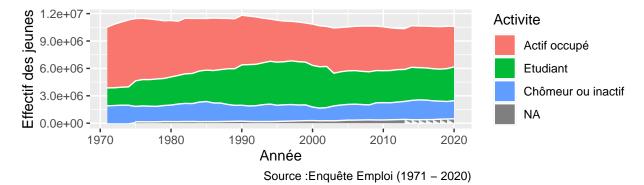
Notre équipe travaille à la conception d'une méthodologie pour éclairer l'action publique par l'exploitation des données ouvertes. Ces données sont de tous ordres et natures, comme en témoignent celles qui se trouvent sur le portail data.gouv.fr. Nous sommes plus particulièrement spécialisés dans les données de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche), et qui concernent donc par exemple les universités et les étudiants. Ces données sont généralement disponibles depuis une dizaine d'années.

Ce travail nécessite une mise en contexte sur un plus long terme, permettant de mieux saisir quelles sont les évolutions historiques de notre appareil de formation. C'est dans ce cadre que nous avons effectué une exploitation exploratoire de la base SAPHIRE de l'INSEE, regroupant notamment des données issues de l'enquête emploi. L'objectif est de visualiser la massification (l'augmentation du nombre d'étudiants) et son rapport avec l'insertion professionnelle, donc l'emploi des jeunes.

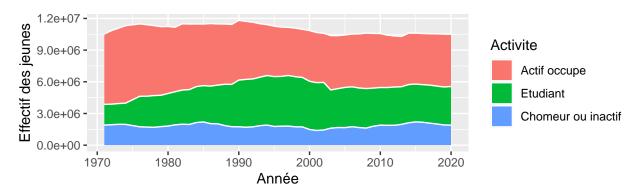
Cette exploitation révèle une remarquable constance des jeunes chômeurs et inactifs (Figure 1). Cela permet de soulever l'hypothèse d'un rôle d'« amortisseur » de la formation entre la jeunesse et l'emploi : lorsque des emplois sont disponibles, les jeunes sortiraient plus tôt du système éducation ; lorsque les emplois sont rares, les jeunes prolongeraient leurs études.

Vue long terme 1971 - 2020

Les jeunes de 15 à 29 ans en France de 1971 à 2020 selon le statut d'activité

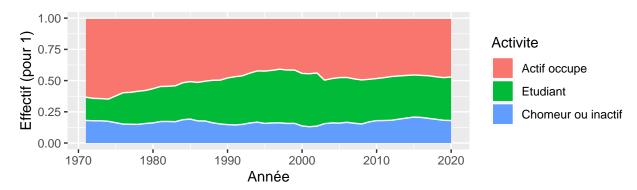


Représentation de l'activité par année (sans les non-réponses) Les jeunes de 15 à 29 ans en France de 1971 à 2020 selon le statut d'activité



Représentation de l'activité des jeunes en proportions

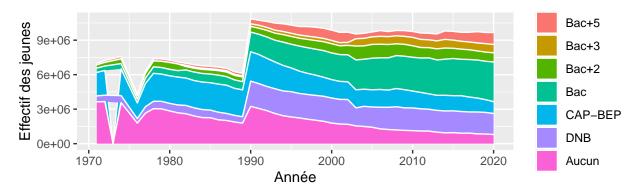
Les jeunes de 15 à 29 ans en France de 1971 à 2020 selon le statut d'activité



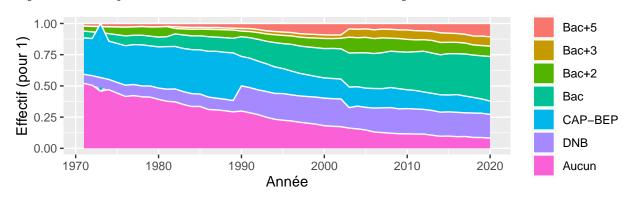
Observations sur les évolutions concernant le niveau de diplôme des jeunes selon l'année civile (1971 - 2020)

Les trois graphiques suivants informent le lecteur sur la répartition des jeunes de 15 à 29 ans en France en fonction du niveau de diplôme et de l'année. Les données qui proviennent d'une année antérieure à 1990 laissent à désirer puisque la variable qui indique le niveau de diplôme des individus enquêtés est très mal renseignée par ces derniers au sein des enquêtes qui se sont déroulées avant les années 1990. En effet, le taux de non-réponse est notamment autour de 30% dans les années 1970 alors qu'il avoisine les 2% dans les années 1990, d'où la hausse importante et soudaine de l'effectif total en 1990, sans doute en raison du changement de la méthodologie de l'enquête cette année-là. L'enquête Emploi n'est donc pas très fiable pour avoir des renseignements sur les niveaux de diplôme des jeunes avant les années 1990, il vaut ainsi mieux utiliser d'autres sources.

Effectif des jeunes de 15 à 29 ans en France selon le niveau de diplôme

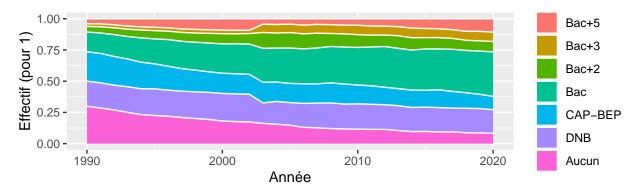


Répartition des jeunes de 15 à 29 ans selon le niveau de diplôme



Ce troisième graphique regroupe les données sur le niveau de diplôme à partir de 1990 afin de représenter les données fiables uniquement. On remarque que l'effectif de jeunes sans aucun diplôme diminue d'année en année tandis celui des jeunes ayant un niveau bac ou supérieur au bac augmente de manière importante. Les jeunes sont donc de plus en plus diplômés au fil du temps. Cette observation est cohérente avec le phénomène de la massification scolaire : On assiste à un allongement des études qui permet à une plus large part de la population d'atteindre le niveau bac ou supérieur au bac.

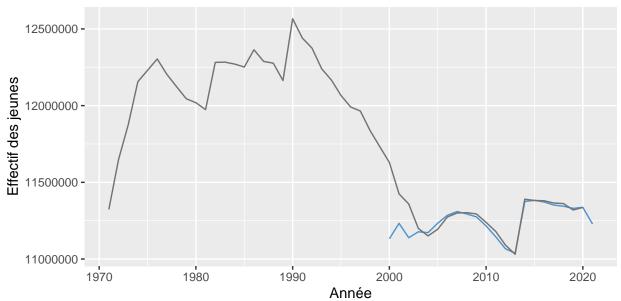
Répartition des jeunes de 15 à 29 ans de 1990 à 2020 selon le niveau de diplôme



Observations sur les évolutions des effectifs totaux de jeunes (15-29 ans) au fil des années.

Le graphique suivant représente le nombre de jeunes de 15 à 29 ans en France selon l'année. Les données de la courbe grise sont issues de notre traitement de données de l'enquête Emploi tandis que celles représentées par la courbe bleue proviennent d'Eurostat qui a également effectué un traitement de données à partir de l'enquête Emploi (appelé Labour Force Survey au niveau européen) à partir de l'édition 2003. Comparer ces deux courbes va (entre autres) nous permettre de vérifier la qualité du traitement de données que nous avons effectué. Pour ce traitement de données, nous avons uniquement pris en compte les données du premier trimestre. On remarque que les deux courbes ont des niveaux et des évolutions très similaires de 2003 à 2020 et affichent des effectifs compris entre 11 millions et 11,5 millions de jeunes de 15 à 29 ans durant cette période. La chute continue à partir des années 1990 est sans doute liée aux générations de baby boomers (nés entre 1945 et 1965) qui vieillissent et quittent progressivement la classe des 15-29 ans.

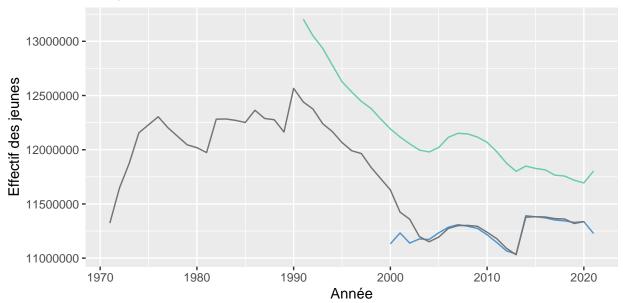
Les jeunes de 15 à 29 ans de 1971 à 2021 en France



Source: Eurostat, 2022 (Labour Force Survey), Enquête Emploi

Ce graphique ajoute une courbe verte qui représente ici les données du recensement de la population et de l'état civil traitées également par Eurostat. Les évolutions et tendances semblent identiques mais l'effectif des jeunes calculé à partir des données du recensement est néanmoins toujours plus élevé que ceux provenant de l'enquête Emploi.

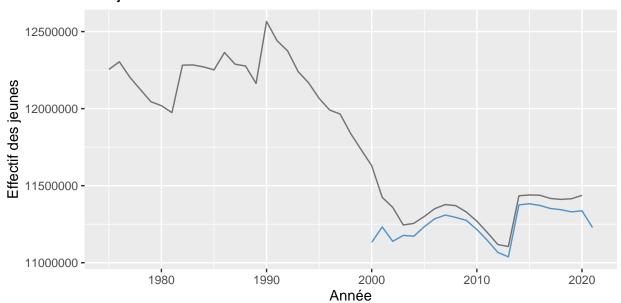
Les jeunes de 15 à 29 ans de 1971 à 2021 en France



Source: Eurostat, 2022 (Labour Force Survey & Recensement de la population), Enquête Emploi,

Sur ce dernier graphique, les effectifs de jeunes de 15 à 29 ans représentés par la courbe grise sont issus d'un autre traitement de données que nous avons réalisé et qui cette fois prend en compte les quatre trimestres de l'année (et non plus seulement le premier comme c'était le cas pour les deux autres graphiques), ce sont les données issues de ce traitement que nous utiliserons à partir de maintenant. Les effectifs sont encore une fois très semblables mais la différence est un peu plus prononcée sur ce graphique que sur les précédents, Eurostat a probablement uniquement utilisé les données du premier trimestre de l'enquête Emploi pour calculer l'effectif des jeunes de 2003 à 2021.

Les jeunes de 15 à 29 ans de 1975 à 2021 en France

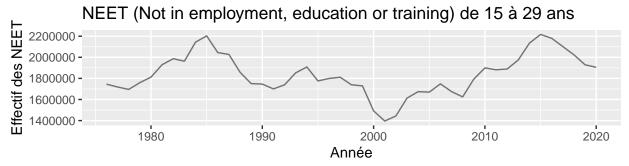


Source: Eurostat, 2022 (Labour Force Survey), Enquête Emploi (1975 – 2020)

Observations sur les effectifs de jeunes chômeurs ou inactifs (hors étudiants)

Nombre de NEET (Not in Education, Employment or Training) de 15 à 29 ans (de 1976 à 2020), source : Enquête Emploi

Les données mobilisées pour ce graphique proviennent de notre traitement de données effectué à partir de l'enquête Emploi. Durant la période 1976 - 2020, on constate une succession d'augmentations et de diminutions de l'effectif des jeunes de 15 à 29 ans au chômage ou inactifs (hors étudiants), aussi appelés NEET (Not in Employment, Education or Training) à l'échelle internationale. Le nombre de jeunes chômeurs et inactifs oscille ainsi entre 1,4 millions (en 2001) et 2,2 millions (en 1985 et 2005). Nous assistons donc à une relative stabilité du nombre de NEET malgré l'effectif total de jeunes de 15 à 29 ans qui a eu tendance à diminuer dès 1990, comme nous l'avons vu précédemment.



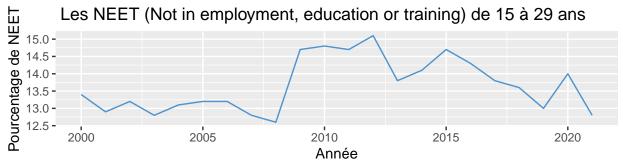
Source: Enquête Emploi(1976-2020)

Nombre de NEET (Not in Education, Employment or Training) de 15 à 29 ans (de 2000 à 2020), source : Eurostat

Pour ce graphique, les données proviennent d'Eurostat, et ne sont disponibles qu'à partir de l'année 2000. Eurostat a ici utilisé et traité les données du Labour Force Survey (Enquête Emploi) pour estimer le nombre de NEET. Le graphique représente le nombre de NEET (Not in Employment, Education or Training) de 15 à 29 ans en fonction de l'année civile. Les NEET représentent les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni étudiant ni en formation ils sont donc soit actifs inoccupés (chômeurs) soit inactifs (hors étudiants). On remarque une importante augmentation du nombre de NEET en 2008, probablement en raison de la crise économique des subprimes. Globalement, l'effectif des NEET en France est compris, selon Eurostat, entre 1,4 et 1,7 millions d'individus de 2000 à 2020, soit une variation bien moins importante que celle constatée sur le graphique précédent.



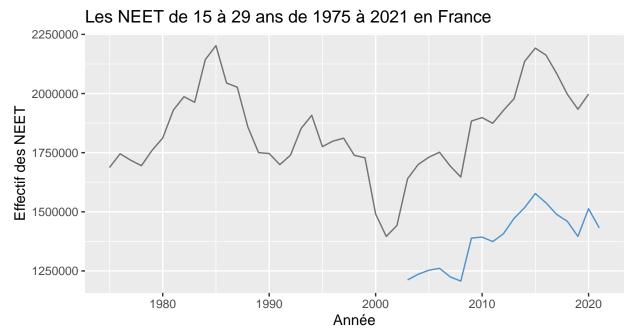
Source: Eurostat, 2022 (Labour Force Survey)



Source: Eurostat, 2022 (Labour Force Survey)

Ce graphique compare les effectifs de NEET d'Eurostat (courbe bleue) avec les effectifs de NEET obtenus via notre traitement de données (courbe grise). On remarque que globalement, à partir de 2003, les effectifs de NEET issus de notre base traitée sont toujours supérieurs à ceux affichés par Eurostat. Nous avons vu précédemment que les effectifs de jeunes issus de nos données sont sensiblement les mêmes que ceux issus d'Eurostat, on ne peut donc pas expliquer ces différences d'effectifs de NEET par une population de jeunes qui serait surestimée au sein de notre traitement. Nous avons donc probablement classé une part plus importante de jeunes dans la catégorie "NEET" par rapport à Eurostat. Nous allons maintenant tenter de savoir comment exactement peut s'expliquer cette différence.

Warning: Removed 3 row(s) containing missing values (geom_path).



Source: Eurostat, 2022 (Labour Force Survey), Enquête Emploi (1976 - 2020)

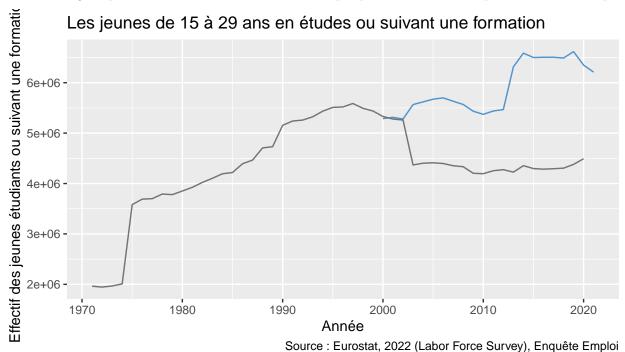
###Comparaison données de l'Eurostat sur les jeunes avec nos données (emploi.RData)

Cette section regroupe des graphiques comparant les données d'Eurostat avec les nôtres afin de décomposer nos données et ainsi essayer de comprendre d'où provient la différence de résultats concernant les effectif des NEET. Comme pour les graphiques précédents, la courbe grise représente les données que nous avons traitées sur l'enquête Emploi tandis que la bleue représente les données d'Eurostat qui a également traité les données de l'enquête Emploi (Labour Force Survey).

Ce premier graphique présente le nombre de jeunes de 15 à 29 ans qui suivent des études ou sont en formation entre 1971 et 2020 selon notre traitement de données et selon Eurostat. Pour bien comprendre ce graphique,

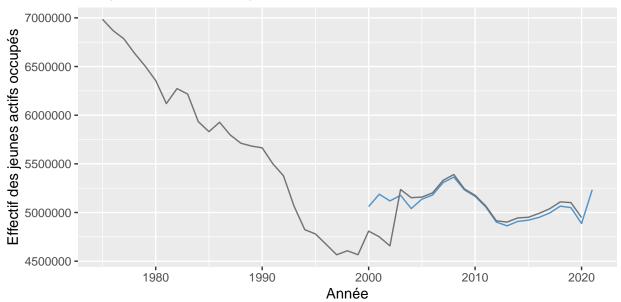
il est nécessaire de savoir qu'à partir de 2003, pour définir le statut d'activité d'un individu, l'enquête Emploi ne se base plus sur la simple déclaration de l'individu comme c'était auparavant le cas. En effet, à partir de 2003, un statut d'activité est attribué à un individu en fonction des définitions du BIT (Bureau International du Travail). Par exemple, un étudiant salarié sera classé comme actif occupé (et non étudiant) car il aura exercé une activité professionnelle au moins une heure durant la semaine de référence.

On remarque sur ce graphique que l'impact du changement de définition du statut d'activité en 2003 se fait ressentir sur nos données : l'effectif des étudiants chute brutalement en 2003 probablement car les étudiants salariés ne sont plus catégorisés comme étudiants mais comme actifs occupés. Eurostat a quant à lui réussi à conserver ces étudiants salariés, la courbe bleue est alors en continuité avec la courbe grise d'avant 2003 et révèle le réel effectif des étudiants. Ce graphique montre que les graphiques précédents portant sur la répartition des jeunes selon le statut d'activité sont biaisés : les étudiants sont à partir de 2003 sous-représentés à cause des étudiants salariés classés comme actifs occupés. Il serait sans doute possible de rectifier cela en mobilisant une variable qui indiquerait si l'individu suit ou non des études. Nous pourrions ainsi basculer les actifs occupés qui suivent des études dans la catégorie des étudiants ou bien créer une nouvelle catégorie pour les "étudiants salariés" afin de ne pas perdre de vue le fait qu'ils exercent un emploi.



Ce deuxième graphique porte sur les jeunes actifs occupés de 15 à 29 ans. Ici, on arrive à un résultat assez intéressant : Eurostat compte un effectif de jeunes actifs très proche de celui de nos données traitées, notre sureffectif de NEET ne provient donc pas d'une sous-estimation du nombre de jeunes actifs occupés. L'écart observé entre les deux courbes avant 2003 est sûrement lié aux étudiants salariés encore non comptabilisés comme actifs occupés au sein de nos données.

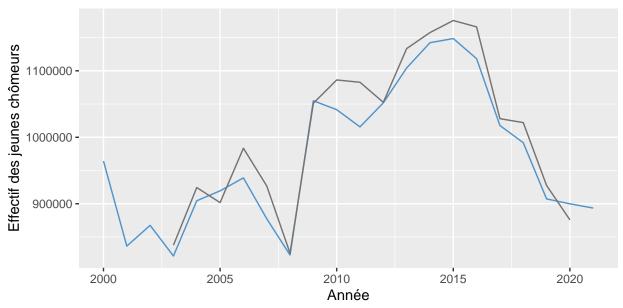
Les jeunes actifs occupés de 15 à 29 ans en France



Source : Eurostat, 2022 (Labour Force Survey), Enquête Emploi (1976 – 2020)

Ce dernier graphique représente le nombre de jeunes chômeurs de 2000 à 2020. Un nombre de jeunes chômeurs qui serait bien supérieur à celui avancé par Eurostat pourrait expliquer notre sureffectif de NEET. Ce n'est cependant pas le cas ici, on remarque que les effectifs sont très semblables bien que nos données aient tendance à légèrement surestimer le nombre de jeunes chômeurs, mais la différence n'est pas assez importante pour expliquer notre sureffectif de NEET.

Les chômeurs de 15 à 29 ans de 1975 à 2021 en France



Source: Eurostat, 2022 (Labour Force Survey & Recensement de la population), Enquête Emploi (2003 – 2020)

Malgré tous ces graphiques, le sureffectif de NEET est toujours inexpliqué et peut-être inexplicable : nos données affichent environ le même nombre d'actifs occupés et de jeunes chômeurs sur la période et la diminution soudaine du nombre d'étudiants en 2003 est liée à un problème de définition qui classe les

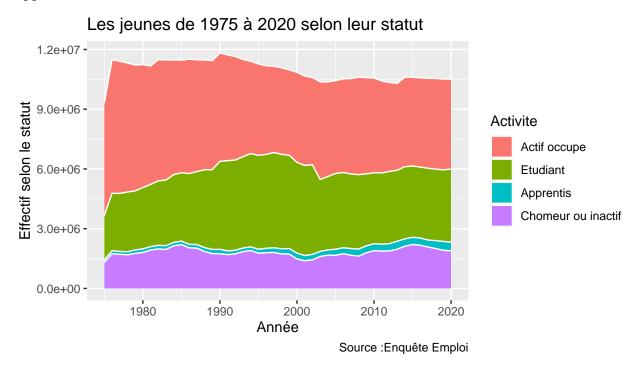
étudiants salariés en actifs occupés (mais en aucun cas en NEET (chômeur ou inactif hors étudiant)).

Observations sur les apprentis de 1976 à aujourd'hui

Dans cette partie, nous nous intéressons aux apprentis et alternants afin d'avoir une compréhension plus fine de la transition de la formation vers l'emploi chez les jeunes.

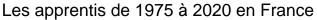
Ce premier graphique informe sur la répartition des effectifs de jeunes de 15 à 29 ans selon le statut d'activité. Il intègre également le statut d'apprentis/alternants, on peut ainsi remarquer que l'effectif des apprentis augmente de manière considérable tout au long de la période 1975-2020 malgré une diminution de l'effectif des jeunes à partir des années 1990.

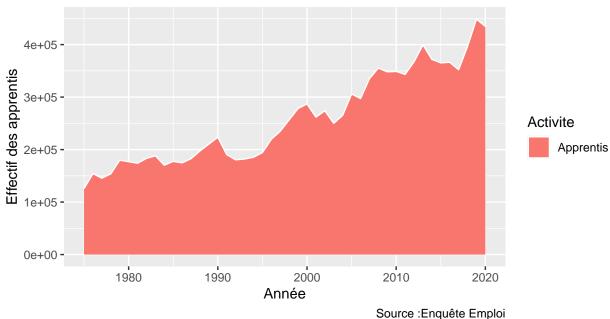
Apprentis de 15 à 29 ans



Ce graphique permet de constater l'évolution de l'effectif des apprentis de 15 à 29 ans de 1975 à 2020. On observe une augmentation continue de l'effectif des apprentis : ce dernier passe d'environ 125 000 individus en 1975 à environ 450 000 en 2020, bien que l'effectif total des jeunes ait largement diminué durant les années 1990. Cela témoigne d'un développement important et continu de l'apprentissage en France et d'une évolution du système éducatif français.

Apprentis de 15 à 29 ans

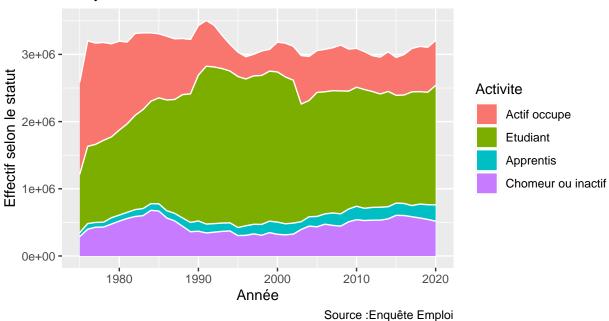




Ce graphique informe sur le statut d'activité des jeunes de 18 à 21 ans et a pour objectif de mieux comprendre la place de l'apprentissage dans la transition formation-emploi. On remarque ainsi que les étudiants constituent la majeure part de cette classe d'âge et que l'effectif des apprentis prend lui aussi une place plus importante que chez les 15-21 ans et augmente de manière importante tout au long de la période 1975-2020.

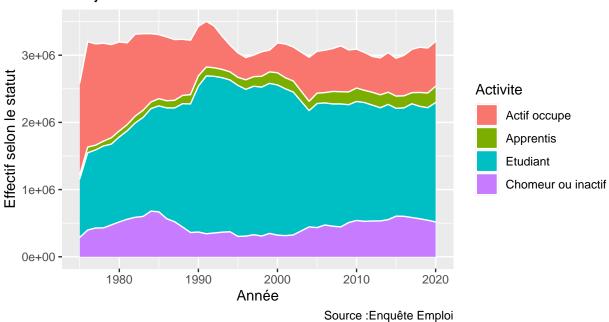
Apprentis de 18 à 21 ans

Les jeunes de 1975 à 2020 selon leur statut



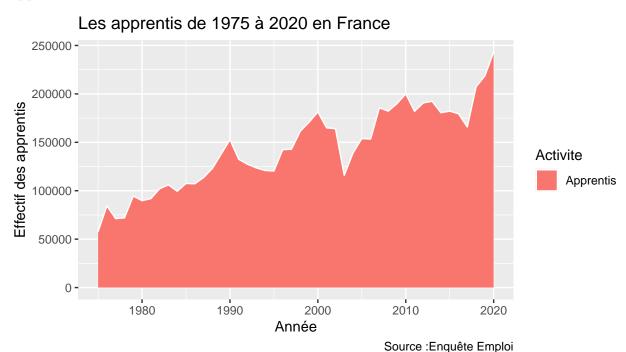
Ce graphique est presque identique au précédent, seule la position du statut d'apprentis sur le graphique a été modifiée pour une meilleure lecture et compréhension de la transition de la formation vers l'emploi. Aussi, les observations de l'année 2003 ont été supprimées afin de "lisser" le graphique et d'amoindrir la chute artificielle des effectifs en 2003, sans doute liée à la modification du format de l'enquête.

Les jeunes de 18 à 21 ans de 1975 à 2020 selon leur statut



Ce graphique présente l'effectif des apprentis de 18 à 21 ans de 1975 à 2020. On observe, comme pour les 15-29 ans, une augmentation constante de l'effectif des apprentis : il passe d'environ 20 000 individus en 1975 à environ 120 000 en 2020, soit une augmentation de 500% en l'espace de 45 ans, et ce, malgré une diminution importante de l'effectif total des jeunes durant la période.

Apprentis de 18 à 21 ans



Statut d'activité des individus entre 30 et 60 ans

Ce dernier graphique représente la répartition des individus de 30 à 60 ans selon leur statut d'activité. On remarque ainsi que les individus de 30 à 60 ans n'ont pas subi de modification notable de leurs effectifs en 2003, contrairement aux 15-29 ans. On peut en conclure qu'à première vue, seul le statut d'étudiant salarié a réellement posé problème et provoqué la chute de l'effectif des étudiants en 2003 en raison du changement de définition du statut d'activité cette année-là.

